

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la culture

Arrêté du 04 septembre 2026

modifiant l'arrêté du 8 juillet 2026 portant nomination des membres du jury des concours externe et interne pour l'accès au corps d'ingénieur de recherche de 2ème classe du ministère de la culture, organisés au titre de l'année 2026

La ministre de la culture,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 91-486 du 14 mai 1991 modifié portant statut particulier des corps de fonctionnaires de la filière recherche du ministère de la culture, de la communication et des grands travaux ;

Vu l'arrêté du 19 décembre 1991 modifié fixant la branche d'activité et les spécialités professionnelles des fonctionnaires de recherche de la mission de la recherche du ministère de la culture et de la communication ;

Vu l'arrêté du 11 avril 2019 modifié fixant les règles d'organisation générale et la nature des épreuves des concours externes et internes d'accès aux corps d'ingénieurs de recherche et d'ingénieurs d'études du ministère de la culture ;

Vu l'arrêté du 27 février 2026 autorisant, au titre de l'année 2026, l'ouverture de concours externe et interne pour l'accès au corps d'ingénieur de recherche de 2ème classe du ministère de la culture ;

Vu l'arrêté du 8 juillet 2026 portant nomination des membres du jury des concours externe et interne pour l'accès au corps d'ingénieur de recherche de 2ème classe du ministère de la culture, organisés au titre de l'année 2026,

Arrête :

Article 1er

L'arrêté du 8 juillet 2026 susvisé est modifié comme suit :

Au lieu de lire :

« Madame Virginie MOTTE, conservatrice en chef du patrimoine, conservatrice régionale de l'archéologie à la direction régionale des affaires culturelles de Bretagne, est désignée en qualité de présidente du jury du concours interne, dans la spécialité « sciences humaines et sociales », et du concours externe, dans la spécialité « sciences appliquées aux sciences humaines et sociales », pour l'accès au corps d'ingénieur de recherche de 2^{ème} classe du ministère de la culture, organisés au titre de l'année 2026. »

Lire :

« Madame Virginie MOTTE, conservatrice en chef du patrimoine, conservatrice régionale de l'archéologie adjointe à la direction régionale des affaires culturelles de Bretagne, est désignée en qualité de présidente du jury du concours interne, dans la spécialité « sciences humaines et sociales »,

et du concours externe, dans la spécialité « sciences appliquées aux sciences humaines et sociales », pour l'accès au corps d'ingénieur de recherche de 2^{ème} classe du ministère de la culture, organisés au titre de l'année 2026. »

Article 2

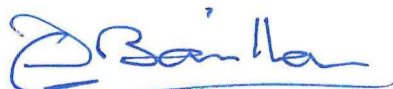
Le secrétaire général du ministère de la culture est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 04 septembre 2026

La ministre de la culture,

Pour la ministre et par délégation :

Le chef du bureau du recrutement, des concours, des métiers et de l'évolution professionnelle



Damien BARRILLON